



MOHAMED KHOMSI
Directeur Audit, Qualité et
Sécurité du groupe LABELVIE.

“
**CETTE LABELLISATION EST
UN MOTIF DE FIERTÉ POUR NOUS**”





Les hypermarchés «Carrefour,», les supermarchés «Carrefour Market», les hypercashes «Atacadao» ainsi que la plateforme logistique du groupe LabelVie ont récemment obtenu la labellisation «Mesures Sanitaires Covid-19».

Un label décroché suite à un audit du **spécialiste mondial AFNOR**, portant sur **108 points** de vente dans **26 villes** du Royaume. **Mohamed Khomsi**, Directeur Audit, Qualité et Sécurité du groupe Label Vie, s'en explique dans cet entretien.



Le spécialiste mondial de la certification AFNOR a récemment décerné aux enseignes du groupe LabelVie «Carrefour», «Carrefour Market», «Atacadao» ainsi que la plateforme logistique le label «Mesures Sanitaires «Covid-19». Que représente pour vous cette reconnaissance ?



Je tiens d'emblée à préciser que depuis le début de cette période inédite de pandémie, et en plein confinement, le groupe LabelVie a tout mis en œuvre pour protéger la santé de ses équipes ainsi que celle de ses clients, en s'adaptant constamment aux dispositions et règles sanitaires recommandées par les pouvoirs publics. L'obtention de cette labellisation est un motif de fierté pour nous. C'est un gage de confiance à trois niveaux : collaborateurs, clients et partenaires. Tout d'abord pour nos collaborateurs, elle permet de faire reconnaître leurs efforts et leur professionnalisme. Leur mobilisation géné-

rale a rendu possible une vraie démarche collective. Vis-à-vis de nos clients, cet exercice de vérification réaffirme le respect que nous portons à leur santé et permet de les rassurer sur nos exigences en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire dans nos magasins. Enfin, pour notre groupe, en tant qu'entreprise socialement responsable, nous devons être irréprochables concernant le respect et le déploiement du dispositif sanitaire.



Obtenir cette certification est un gage de respect des normes de sécurité contre le «Covid-19». Cette certification vous engage toutefois dans une démarche responsable qui impose de procéder régulièrement à diverses vérifications, autocontrôles et audits. De quelle manière comptez-vous vous y prendre dans cette démarche qui est d'autant plus contraignante que l'évolution de la crise sanitaire est incertaine ?

Cette démarche nous engage effectivement sur un processus de vérification régulier par des autocontrôles et audits externes. Le processus permet de garantir dans la durée la bonne application de ces mesures en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. D'ailleurs, depuis plusieurs mois, le groupe LabelVie a procédé à des audits externes mensuels par des organismes internationaux sur l'ensemble de ses magasins et entrepôts pour s'assurer de leur conformité aux mesures sanitaires. Cette action s'inscrit dans le cadre de notre plan d'amélioration conti-

nue du dispositif de lutte contre le «Covid-19» tout en respectant les directives émanant des autorités compétentes. Nous avons également adopté une organisation agile à travers la création d'une Cellule de Crise Centrale dès le début de la pandémie, appuyée par des relais sur le terrain et dont les missions consistent à prendre les décisions et les actions à mettre en place, à assurer la continuité de l'activité et à limiter les impacts de la crise. Toujours en place, cette Cellule continue à canaliser les informations et communications relatives à l'évolution de la crise. Je tiens à souligner que cette démarche a pris une dimension humaine et organisationnelle sans précédent chez LabelVie, traduite par un engagement et une mobilisation des équipes à la fois sur le front et le back office !



LabelVie a été l'un des premiers acteurs de la grande distribution à avoir retenu le groupe AFNOR pour la vérification. Pourquoi ?

Nous avons fait le choix d'un tiers expert, AFNOR, car c'est un organisme mondialement reconnu dans la certification, en vue de démontrer à l'ensemble de nos parties prenantes que la santé et la sécurité sont nos priorités. Sa démarche s'appuie sur un référentiel établi à partir des meilleures pratiques en matière de prévention du risque de propagation du virus. La vérification a été réalisée sur site et a eu pour but de s'assurer du déploiement des mesures sanitaires dans toute l'organisation. Cette labellisation est venue récompenser nos efforts de mise en place d'un dispositif sanitaire strict et rigoureux tant en matière de sécurité et d'hygiène que d'organisation du travail : rappel des gestes barrières, port du masque obligatoire, mise à dis-

position de solutions désinfectantes, installation de parois en plexiglas, marquage au sol pour matérialiser les distances de sécurité, renforcement du nettoyage et désinfection du matériel, des locaux et de l'environnement ainsi qu'une rotation des équipes de travail pour une parfaite étanchéité. Après la levée du confinement, le groupe LabelVie a encore renforcé son dispositif sanitaire avec l'installation de sas de désinfection dans ses magasins. Pour la plateforme logistique de Skhirate, une arche de désinfection a été installée pour les véhicules et les camions poids-lourds qui y accèdent ainsi qu'un tunnel de désinfection pour les palettes filmées de marchandises. Ce dispositif sanitaire a été étendu à l'expérience-client, à savoir



l'emballage des produits de boulangerie et de pâtisserie dans des sachets en plastique ou en papier kraft. Les produits proposés en vrac, tels que les pâtes, les féculents, les épices ou fruits secs ont également été mis en barquettes ou sont dorénavant proposés en vente assistée. Depuis le début de la pandémie en mars 2020 et jusqu'à ce jour, nos efforts ont été intenses et importants pour la protection du collectif. La gestion de cette crise a nécessité l'implication de tous et la responsabilité de chacun !

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR **HASSAN EL ARCH**

